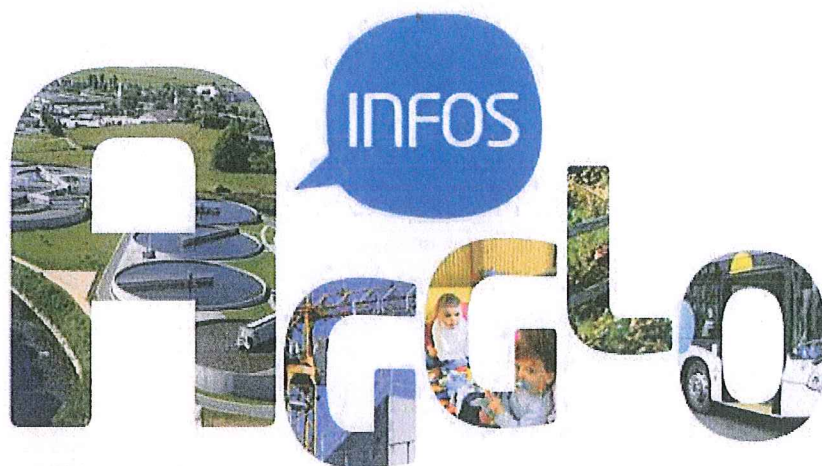




Habitat - Transports - Petite enfance - Déchets - Eau / Assainissement...



L'AGGLO
C'EST
L'ÉCONOMIE

L'Agglo de Brive s'est organisée pour faciliter et encourager l'entrepreneuriat sur son territoire et en faire un facteur de croissance et d'emplois.

- À l'écoute et aux côtés des entreprises locales et de ses habitants pour les accompagner dans leurs projets
- Elle stimule les leviers pour créer un environnement entrepreneurial qui concentre les communautés d'acteurs privés et publics.
- Près de 550 hectares de zones d'activités économiques sont répartis sur le territoire de l'Agglomération et accueillent des entreprises artisanales, industrielles, commerciales ou tertiaires

Brive Entreprendre est un guichet unique dédié à l'entrepreneuriat et au développement économique sur le territoire de l'Agglo
10, avenue Général Leclerc - BP 80005 - 19101 Brive - Tél : 05 55 23 64 06



L'AGGLO
C'EST LE
TRANSPORT

Le réseau de transport public de l'Agglo de Brive s'articule autour :

- Des services urbains « Libéo » ;
- Des services à la demande (TAD) « Libéo à la Demande » ;
- Des services scolaires « Libéo Scolaire » ;
- Du service de Transport des Personnes à Mobilité Réduite (TPMR) « Libéo Accessible ».

Renseignements : Centrale de réservation du réseau de transport "Libéo" - Tél : 05 55 74 20 13 et www.libeo-brive.fr
Les fiches horaires de votre secteur sont à disposition dans votre Mairie.



Un guichet unique gratuit pour l'habitat et l'urbanisme
Accueillir, renseigner, Informer, orienter sont les actions assurées par des conseillers qualifiés à la Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat

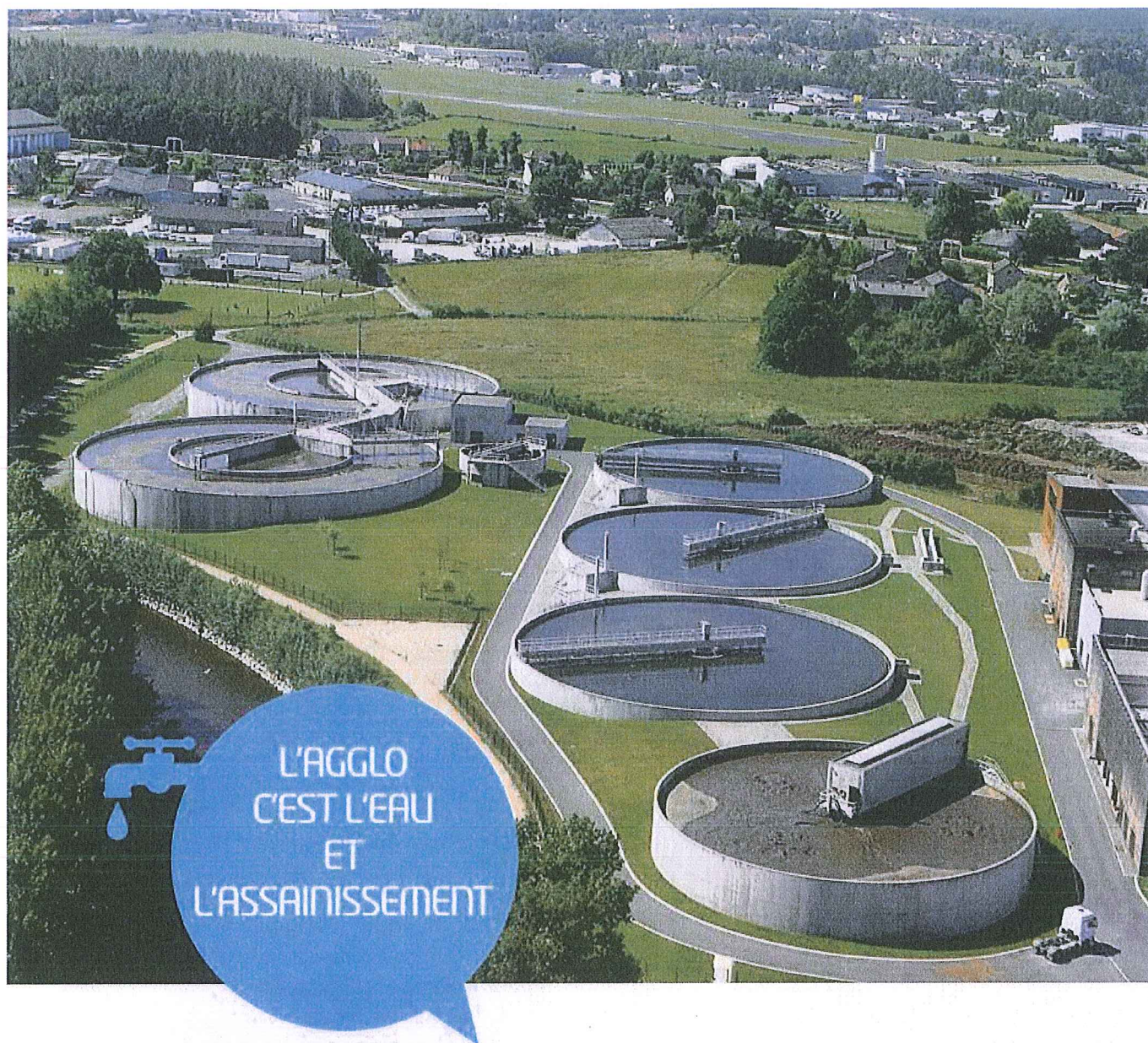
Accueil du public du lundi au vendredi 9h-12h et 14h- 17h
Immeuble Consulaire - 6^{ème} étage - 10, avenue Général Leclerc
19100 Brive-la-Gallarde - Tél : 05 55 74 08 08
Mail : maison-habitat@agglodebrive.fr - Mail : urba.ads@agglodebrive.fr



Le Contrat de Ville qui a pour enjeu de réduire les inégalités et améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires dans tous les domaines : accès à l'emploi et à la formation, réussite éducative, accès aux soins ,sécurité des personnes et des biens, cadre de vie, lutte contre les discriminations, réduction de la fracture numérique, accès à la culture, aux sports...

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) permet de soutenir l'action en faveur de l'emploi et de l'insertion dans le but de :

- Renforcer l'impact des politiques d'emploi et de l'insertion au plan territorial
- Garantir un large partenariat avec les acteurs locaux pour mettre en oeuvre des approches intégrées et territorialisées
- Mieux orienter les aides financières à destination des publics identifiés localement comme les plus en difficulté au regard de l'emploi.



L'eau potable sur 37 communes

Au 1^{er} janvier 2014, la CABB exerce la compétence eau sur les 49 communes de son territoire mais est l'autorité organisatrice du service sur 37 de ces communes, la compétence ayant été transférée à différents syndicats des eaux pour les autres communes.

11 usines qui produisent 8,1 millions m³ d'eau potable par an

Suite à des renégociations de contrats avec la SAUR, le prix de l'eau va baisser sur 35 communes de l'Agglo dès janvier 2019.

L'assainissement collectif

Linéaire d'environ 700 km

44 stations d'épuration pour une capacité nominale globale d'environ 244 800 Equivalents Habitants.

L'assainissement non collectif

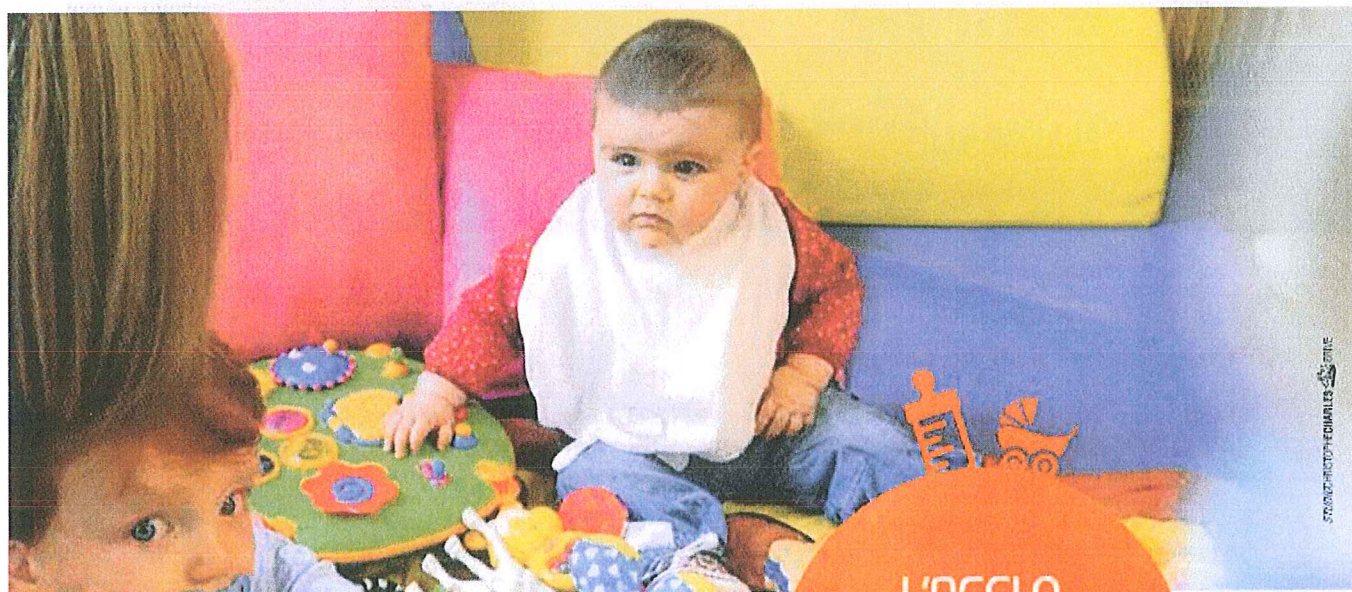
Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a pour mission d'intervenir chez les particuliers afin de vérifier les installations d'assainissement. Il s'agit d'un enjeu essentiel pour garantir la qualité de notre environnement et de notre cadre de vie.



L'AGGLO
C'EST
L'ENVIRONNEMENT

La gestion et l'élimination des déchets : l'Agglo de Brive a délégué cette mission au SIRTOM de la Région de Brive, regroupant 123 communes et 156 200 habitants.

La création de la **voie verte** sur les axes **Corrèze** et **Vézère**



L'AGGLO
C'EST LA PETITE
ENFANCE

L'Agglo de Brive a en charge l'accueil de la petite enfance pour les 48 communes de l'agglomération. Dans ce cadre, elle pilote désormais les structures d'accueil, les relais assistantes maternelles et les lieux d'accueil parents enfants.

Depuis janvier 2019, un portail famille est mis en place sur le site de l'Agglo www.agglobebrive.fr.

Ce site sécurisé est accessible 24h/24 pour vos futures démarches d'inscription, de réservation et de paiement dans les domaines de la petite enfance, des centres de loisirs...



agglobebrive.fr